

Le Président

Paris, le 10 FEV. 2012

N° 20048

Madame la Sénatrice,

J'ai bien reçu votre courrier du 24 novembre dernier sur le fonctionnement et les objectifs de l'Institut français et je tiens à vous remercier de votre intérêt pour le nouvel opérateur de l'action culturelle extérieure.

Vous m'avez en particulier interrogé sur la position des conseillers culturels par rapport aux Ambassadeurs dans le nouveau dispositif et sur l'intérêt de disposer d'un conseiller culturel qui occupe, dans le même temps, les fonctions de directeur d'institut. Cette situation résulte de la fusion, au sein des Ambassades, entre les services culturels et les instituts. La fusion a été menée par le Ministère des affaires étrangères et européennes préalablement à la création du nouvel opérateur, à partir de 2006, dans un objectif de rationalisation. Et s'il est vrai que la marque « institut français » est aujourd'hui développée dans tous les instituts, ces derniers continuent de dépendre du Ministère des affaires étrangères et européennes. Ainsi, il n'y a pas de lien fonctionnel entre l'opérateur central et le réseau des instituts, sauf, depuis le 1<sup>er</sup> janvier avec les 12 instituts français rattachés à la structure centrale, dans le cadre de l'expérimentation.

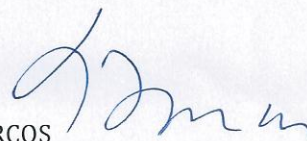
En ce qui concerne les relations entre l'Institut français et la Fondation Alliance française, j'ai le plaisir de vous indiquer qu'une convention tripartite est en cours de finalisation. Elle sera bientôt signée comme l'a annoncé le Président de la Fondation Alliance française lors du colloque annuel des Alliances, le 31 janvier dernier. Cette convention devrait clarifier les relations entre les deux réseaux tout en rappelant leurs compétences et leurs modes de fonctionnement respectifs.

Sur ces deux questions ou sur tout autre sujet concernant l'Institut français, je souhaite vous affirmer ma disponibilité et celle de mes équipes, pour en discuter avec vous.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de ma considération distinguée.

*et de mes chaleureux encouragements,*

Xavier DARCOS



Madame Hélène Conway-Mouret  
Sénatrice représentant les Français établis hors de France  
SENAT - Palais du Luxembourg  
15, rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06